

PUBLIC

Architectes, Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO),
Ingénieurs d'études et conseils.

PRÉ-REQUIS

- ✓ 5 ans d'expériences en bâtiments durables
- ✓ Dossier de candidature validé par Terragilis ;
- ✓ Être adhérent Terragilis

DURÉE

2 jours (14h)

DATE

23 et 24 Novembre 2023

LIEU

[Maison des énergies](#)
[50 rue Paul VINOT](#)
[70 400 HÉRICOURT](#)

FINANCEMENT

Formation pouvant faire l'objet d'une prise en charge financière par l'organisme auquel est affilié votre entreprise (Constructys, FAFCEA, FIFPL, FAFIEC...)

TARIF

700 € net de taxes
Etablissement de formation non assujéti à la TVA

CONTACT

PÉDAGOGIQUE ET HANDICAP

Mathieu BARTOLETTI
07.50.59.93.34
mathieu.bartoletti@pole-energie-bfc.fr

CONTACT

ADMINISTRATIF

Clémence LACOSTE
03.80.59.59.60
clemence.lacoste@pole-energie-bfc.fr

CONTACT TERRAGILIS

Antonin MADELINE
07.50.59.61.03
contact@terrabilis.fr

FORMATION

DEVENIR ACCOMPAGNATEUR BÂTIMENTS DURABLES BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ 23 ET 24 NOVEMBRE 2023 – HERICOURT (70)

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Accompagner les projets en Démarche Bâtiments Durables Bourgogne-Franche-Comté

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET ÉVALUABLES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES :

A l'issue de l'action de formation, les stagiaires seront capables de :

- Expliquer la démarche Bâtiments Durables Bourgogne Franche Comté (BDBFC), ses thématiques, le système participatif de garanties et sa philosophie ;
- Appliquer ses connaissances pour évaluer le projet à travers la grille tant sur les aspects qualitatifs que quantitatifs ;
- Organiser une présentation de projet cohérente et savoir se positionner vis-à-vis de la commission d'évaluation et de son déroulement ;
- Identifier les outils d'accompagnement (référentiel et autres outils associés) et les réutiliser pour les mettre en œuvre tout au long d'un projet ;
- Formuler l'argumentaire pour expliquer la démarche à tous les acteurs du projet (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprise, usager) ;
- Investir son rôle d'animateur de la démarche au sein de l'équipe projet.

CONTENU

Présentation et contexte de la démarche Bâtiments Durables

- Les enjeux environnementaux en Bourgogne-Franche-Comté
- Origine de la démarche
- Le système participatif de garantie (SPG)
- Les 3 piliers : grille d'évaluation, accompagnateur, commission

Le grille d'évaluation BDBFC

- La contextualisation
- Les 7 thématiques
- Les pré-requis
- Cohérence durable et innovation
- Le système de notation

Prise en main de la grille d'évaluation

- Présentation et manipulation de l'outil en ligne
- Etude de cas avec l'outil matériaux

La commission d'évaluation

- Préparation de la commission
- Le passage en commission

Les missions de l'accompagnateur BDBFC

- La mission phase par phase
- Les outils de l'accompagnateur
- Le statut de d'accompagnateur

Animateur et Ambassadeurs de la démarche

- Synthèse des bénéfices

MODALITÉS DE DÉROULEMENT (PÉDAGOGIE), SUIVI, SANCTION

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication de stagiaires.

- **Modalité pédagogique et suivi** : Formation inter-entreprises collective, en présentiel.
Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les stagiaires et le/les intervenant(s).
- **Méthodes pédagogiques** : Exposés, quizz, étude de cas, exercices pratiques et mis en posture, échanges.
- **Moyens et/ou outils pédagogiques** : Cette formation se déroule dans une salle conforme pour l'accueil du public, équipée d'un écran de projection.
- **Intervenants** : Antonin MADELINE (directeur Terragilis) et Yvain MAUNIER (formateur et accompagnateur en bâtiments durables)
- **Sanction de la formation** : Certificat de réalisation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels à l'entrée et à la fin de la prestation
- Recueil des appréciations des stagiaires en fin de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Pré-inscription via le formulaire dédié, accessible depuis le site internet du Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté :
www.pole-energie-bfc.fr

En amont de la contractualisation, un entretien téléphonique permet de :

- ✓ Analyser les besoins en formation du stagiaire ;
- ✓ Vérifier les prérequis le cas échéant ;
- ✓ Identifier, le cas échéant, la/les situation(s) de handicap et décider des adaptations nécessaires (*durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques...*).

Un dossier de candidature sera envoyé au stagiaire à l'issue de cet entretien téléphonique. **Ce dossier devra être validé par Terragilis pour permettre l'accès à la formation.**

L'action de formation peut débiter aux dates et horaires indiqués, sous réserve d'un nombre de stagiaire suffisant.

INDICATEURS DE RÉSULTATS (en 2022)

Nombre de stagiaires formés : 17

Appréciation globale de stagiaires : 9,0/10

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), le Pôle énergie peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation mobilise des compétences externes et les dispositifs ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.